

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20230202-D-13-2023-DE
Date de télétransmission : 03/02/2023
Date de réception préfecture : 03/02/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, et le deux du mois de février à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 janvier 2023, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, M. Romain MUNIER, Mme Séverine CHARLOT, M. Pierre ARTAUX, M. Gilles GARDIENNET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Caroline DORMOY, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, Mme Estelle TURAN, M. Stéphane CHEVILLARD.

Absent excusé : /

Ont donné pouvoir : - M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

FOL 70 – CONVENTION DE MISSION D'INTERET GENERAL 2023-2025

13/2023

Le Maire rappelle à son assemblée qu'une convention est établie annuellement avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation du centre d'accueil éducatif de Quincey. Cette dernière est arrivée à échéance le 31 décembre 2022

Le Maire propose de renouveler la convention à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une durée de 3 ans avec la Ligue FOL 70.

Après en avoir délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de renouveler la convention de mission d'intérêt général avec la Ligue FOL 70 pour les années 2023, 2024 et 2025,
- Autorise le Maire ou son délégué à signer la nouvelle convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **3 février 2023**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATISSE

En Mairie, le **3 février 2023**
Le Maire,


Bruno BIDOYEN

